

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > LGBT+ (France) > LGBT+ (France et autres - tri en cours) > **Opération « mains propres » dans l'Eglise ? - Détecter les homos parmi les (...)**

Une lettre à Benoît XVI

Opération « mains propres » dans l'Eglise ? - Détecter les homos parmi les candidats à la prêtrise

samedi 1er novembre 2008, par [TIN Louis-Georges](#) (Date de rédaction antérieure : 28 octobre 2008).

31 octobre 2008

Cher Benoît XVI

Vous avez décidé de purger l'Eglise de notre Seigneur Jésus Christ. Bravo ! Vous avez donné votre imprimatur à un texte publié hier par la Congrégation pour l'Education catholique. Ce document s'intitule *Orientations pour l'utilisation de la psychologie dans l'admission et la formation des candidats au sacerdoce*. Comme le signalent à juste titre vos éminents experts, « *trop d'inaptitudes psychiques, plus ou moins pathologiques, ne se manifestent qu'après l'ordination sacerdotale* ». Dès lors, la Congrégation explique que « *le recours à des psychologues peut être utile dans certains cas* », notamment pour faire le tri à l'entrée des séminaires, car il faut à tout prix protéger ces communautés des homosexuels qui tentent par tous moyens d'y pénétrer pour débaucher les âmes pures.

Cependant, cher Benoît (vous permettez que je vous appelle par votre petit nom ?), je souhaiterais vous mettre en garde. En effet, s'assurer de l'hétérosexualité des séminaristes, c'est bien, mais il faudrait d'abord s'assurer de l'hétérosexualité des psychologues qui sont censés les évaluer. Y avez-vous songé ? Car pour peu que l'un de ces psychologues soit lui-même homosexuel, ou simplement *gay-friendly*, sous prétexte de refuser la discrimination homophobe (comme disent ces soi-disant « progressistes »), il risquerait de trahir votre confiance, de valider des candidatures douteuses et de laisser entrer le loup dans la bergerie. Ne le craignez-vous pas ? Mais alors, ne faudrait-il pas aussi vérifier les vérificateurs des vérificateurs, etc. ? Certes, cela risque d'être compliqué, mais enfin, ne s'agit-il pas de restaurer la pureté hétérosexuelle de notre sainte Mère l'Eglise ?

Une fois ce problème résolu, la question demeure entière : comment vérifier l'hétérosexualité des jeunes séminaristes ? Je note que vous avez eu recours à des psychologues qui, sans doute, feront passer des tests et des entretiens aux candidats à la prêtrise. Cependant, ces homosexuels sont souvent malins, ils risquent fort de dissimuler leurs penchants, et de tromper vos psychologues, si perspicaces soient-ils. Il faudrait en fait s'en remettre à une discipline plus fiable que la psychologie, et je m'étonne, cher Benoît, que vous n'y ayez pas songé : je veux parler ici de la médecine légale.

En effet, dès le XIX^e siècle, les travaux dans ce domaine ont permis de détecter sans faille les pédérastes de tous genres, ce qui était fort pratique pour les mettre en prison le cas échéant. Ainsi, dans ses *Etudes médico-légales sur les attentats aux mœurs*, Ambroise Tardieu proposait quelques indices, qui vous seraient fort utiles, j'en suis sûr : « *Le pédéraste contrevient à l'hygiène, à la netteté et il ignore la lustration qui purifie. L'état des fesses, le relâchement du sphincter, l'anus en entonnoir ou bien la forme et la dimension du pénis signent l'appartenance à l'espèce nouvelle.* »

Voyez, vous avez là des éléments qui vous permettront de repérer les non-hétérosexuels de manière assurée.

Par ailleurs, je crois que vous devriez aller plus loin. Pourquoi réserver ces tests d'hétérosexualité aux seuls séminaristes ? Pourquoi ne pas les proposer aussi aux prêtres en exercice dans les paroisses et sur le terrain ? En effet, vous l'avez vous-même reconnu, il y a dans notre sainte institution un certain nombre de brebis galeuses, et puisqu'il faut balayer devant sa porte, il ne faut pas seulement tester les curés de demain ; pourquoi ne pas évaluer aussi les curés d'aujourd'hui ?

D'ailleurs, pour montrer le bon exemple, je crois que l'on pourrait commencer par vous-même. Sa Sainteté, je pense, n'a rien à craindre à ce sujet, et si elle acceptait pour elle-même le principe de l'évaluation, les autres membres du Clergé pourraient difficilement s'y soustraire, me semble-t-il. Evidemment, Tardieu parlait du « sphincter », de « l'anus en entonnoir » et de « la forme et la dimension du pénis », et cela pourrait choquer les bonnes âmes que l'on veuille soumettre le Souverain Pontife à pareille vérification. Mais d'après ce que l'on dit, lorsqu'un nouveau pape est élu, la tradition veut que l'on s'assure qu'il s'agit bien d'un homme, pour éviter que ne se reproduise l'épisode (largement mythique, certes), de la papesse Jeanne. Un cardinal est chargé de tâter l'élu, et si tout va bien, il déclare alors : *duos habet et bene pendentes* (il en a deux, et bien pendantes). Si l'on tâte le pape pour s'assurer qu'il s'agit bien d'un homme, pourquoi ne pourrait-on le faire aussi pour vérifier qu'il est bien hétérosexuel ?

Je ne voudrais pas abuser de votre patience, cher Benoît, mais je crois qu'il faudrait aller encore plus loin dans la vérification. Celle-ci doit s'étendre non seulement à tous les membres vivants du Clergé, mais aussi aux défunts. En effet, Sœur Emmanuelle vient de décéder, et nous apprenons par l'ouvrage posthume qu'elle nous a laissé qu'elle se masturbait : « *je me trémoussais en classe* », explique-t-elle, et « *c'était devenu une habitude* ». Or l'onanisme n'est-il pas, à l'instar de l'homosexualité, le signe d'une « *inaptitude psychique* » manifeste ? Faute d'avoir pu exclure sœur Emmanuelle à l'époque où elle était encore à l'école, ne faudrait-il pas l'exclure de l'Eglise *post mortem* ? Ce serait un signal fort envoyé à la société tout entière, car il faut absolument éviter qu'il y ait à l'avenir d'autres Sœur Emmanuelle ! Et je pourrais en dire autant de l'abbé Pierre qui, également, face à Marc-Olivier Fogiel, avait reconnu ses pratiques masturbatoires. Pour lui aussi, l'excommunication *post mortem* ! Il nous faut donc une véritable « opération mains propres », si j'ose dire. Que plus jamais il n'y ait d'abbé Pierre ou de sœur Emmanuelle dans l'Eglise, plus jamais d'homosexuels ni de masturbateurs ! N'est-ce pas votre sentiment, cher souverain Pontife ?

Cordialement

Louis-Georges Tin

P.-S.

* Paru sur un blog de Libération :

<http://heterosexualite.blogs.libera...>